



Expert mandaté sans résultat

Par **Touns**, le **22/02/2010** à **17:12**

Bonjour, j'ai récemment mandaté un expert pour expertiser une voiture d'occasion que je voulais acheter. Je suis passé par un site en ligne qui m'a donné le numéro de contact d'un cabinet d'experts. Je leur demande de prendre RDV avec le vendeur, et donc l'expert se rend pour voir la voiture. Il m'appelle ensuite pour me dire qu'il attend mon paiement pour me donner son compte rendu (149€). J'envoie donc un chèque à l'ordre du cabinet, et dès réception, l'expert m'appelle et me donne son compte-rendu. Voiture impeccable niveau moteur, pas volée, juste 2-3 rayures, rien de grave. Jusque là, tout va bien, sauf que un ami à moi travaille chez le constructeur de ladite voiture, me demande son numéro de série que je lui transmet. Il m'appelle ensuite pour me dire que la voiture n'a pas 65.000km comme le stipule le vendeur, mais plus de 148.000km ! Dans l'historique de la voiture, on peut clairement voir que celle-ci est passée en Allemagne pour changer 4 pneus, et qu'elle avait alors 148.000km. Quelques mois plus tard, la voiture a été au garage en France et elle avait plus que 65.000km... Et cela l'expert ne l'a pas vérifié. Je l'ai contacté et il était étonné de mes révélations. Depuis, je n'ai plus de nouvelles de cet expert, je n'ai rien reçu comme facture, ni compte rendu de sa part... Je me demande si j'ai un recours pour récupérer une partie ou la totalité de mes 149€ versés, un peu pour rien.rnrnD'avance, merci